

LOI SUR L'URGENCE CULTURELLE : DES CONNAISSANCES EXPÉRIMENTÉES ET PRATIQUÉES POUR LA CITOYENNETÉ, LA DIVERSITÉ ET L'ÉCONOMIE CULTURELLES



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

1. DROITS CULTURELS
2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ
3. CULTURE ET ÉDUCATION
5. CULTURA ET ÉCONOMIE
9. GOUVERNANCE DE LA CULTURE

**AUTONOMISATION, CAPACITÉ, RÉSILIENCE,
ASCENDANT, GOUVERNANCE, PARTICIPATION,
CITOYENNETÉ, INDUSTRIES CRÉATIVES, COVID,
DROITS CULTURELLES**



1. Belo Horizonte et la culture

Belo Horizonte, capitale de l'État de Minas Gerais, a une population estimée à 2 530 701 habitant-e-s. Son économie est marquée par le commerce, le tourisme, la prestation de services et, plus récemment, l'innovation technologique. Sur le plan culturel, la ville vit la diversité à travers son patrimoine, où culture et territorialité sont en quelque sorte synonymes.

Dans le contexte de la pandémie, les agents et agentes culturelles ont dû faire face à la nécessité émergente d'assurer la subsistance de leurs familles. La loi fédérale 14.017/2020, connue sous le nom de loi d'urgence culturelle (LAB) Aldir Blanc, est née comme une initiative visant à atténuer les impacts de la pandémie de Covid-19 et à contribuer au secteur culturel face aux défis de la période de restriction et de suspension des activités.

La loi fédérale 14.017/2020 soutient financièrement le secteur culturel brésilien pendant la période de pandémie causée par le Covid-19. Le programme « LAB à l'école », créé par le Secrétariat municipal de la culture (SMC), matérialise la troisième étape de la structure de gouvernance adoptée pour la mise en œuvre de la loi à Belo Horizonte, qui a été organisée selon les processus suivants : octroi de la subvention, responsabilité des bénéficiaires et contrepartie. « LAB à l'école » répond à l'importance de l'articulation entre la culture et l'éducation, et offre des possibilités d'intersection entre les politiques, les droits, les connaissances, les processus et les expériences, de sorte que le discours des droits et de la gestion se transforme en pratiques pour le développement social, pédagogique et économique. Le SMC, par le biais de ce programme, crée un canal pour l'exécution des contreparties prévues par la loi, en mettant l'accent sur les écoles municipales.

« LAB À L'ÉCOLE » EST UN PROGRAMME DE MÉDIATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE CONTREPARTIE AVEC LES ÉCOLES DU RÉSEAU ÉDUCATIF MUNICIPAL QUI VISE À IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE ET À IMPLIQUER LA CULTURE DANS LES PROCESSUS PÉDAGOGIQUES.



2. Objectifs et mise en œuvre du projet

2.1. Objectif principal et spécifiques

L'objectif principal du programme est de renforcer l'action intersectorielle entre la culture et l'éducation, en proposant des activités en contrepartie de la loi Aldir Blanc aux étudiant-e-s du réseau éducatif municipal de Belo Horizonte, en articulant des actions culturelles coordonnées et de nouvelles opportunités et expériences d'apprentissage. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Organiser le processus de mise en œuvre des contreparties de la loi Aldir Blanc.
2. Promouvoir un environnement d'échange entre les écoles et les bénéficiaires, ainsi que la mise en commun des intérêts.
3. Contribuer à la démocratisation de l'accès aux différentes manifestations culturelles existant à Belo Horizonte.
4. Encourager le dialogue et les pratiques orientées vers l'intégralité des sujets, la diversité et l'éducation culturelle.

**LE SMC A COORDONNÉ LE DIALOGUE AVEC LES BÉNÉFICIAIRES ET LE
SECRETARIAT MUNICIPAL À L'ÉDUCATION EN CONCEVANT DES ACTIVITÉS
STRUCTURÉES.**



2.2. Développement du project

Au début du processus de planification, dans le but de partager des informations et de trouver des solutions communes pour surmonter les défis de la mise en œuvre du « LAB » dans les grandes villes, le Secrétariat municipal de la culture (SMC) de Belo Horizonte a réuni un groupe de secrétaires et de gestionnaires publics de la culture de 15 capitales à travers des réunions virtuelles pour discuter, évaluer et formuler de manière collaborative des questions liées aux réglementations fédérales et municipales, et à la logique de mise en œuvre du registre pour les espaces et les entreprises culturelles, ainsi que pour les appel à projets publics.

Le SMC a créé un comité de gestion local conjoint, appelé Comité de suivi de la mise en œuvre de la loi Aldir Blanc dans la municipalité, institué par l'ordonnance n° 016/2020 du SMC. Ce comité était composé de membres de la société civile, de différents secteurs culturels, de différents organes municipaux et de l'université fédérale de Minas Gerais.

Ainsi, une enquête préliminaire a été menée avec le secrétariat municipal des finances de Belo Horizonte, qui a permis d'identifier 18 060 établissements liés à des activités culturelles. Parmi ceux-ci, environ 8 665 ont été identifiés comme des établissements ayant des objectifs plus proches des bénéficiaires potentiels prévus par la loi Aldir Blanc. À la suite de ce diagnostic, le SMC a amélioré la formulation du formulaire de demande de subvention mensuelle, sur la base des caractéristiques, de la formalisation et de la taille des différents types d'organisations culturelles.

Compte tenu du public cible prévu par la loi, ces personnes ont été invitées à diriger leurs activités culturelles vers les écoles publiques municipales, donnant vie au programme « LAB à l'école ».



3. Impacts

3.1. Impacts directs

Plus de 600 espaces culturels et entreprises de la ville ont été soutenus, et environ 1 200 bénéficiaires ont été couvert-e-s, avec une exécution de 98% du montant disponible pour la municipalité et environ 15,8 millions de R\$ en soutien d'urgence pour le secteur culturel de la ville.

Plus de 500 actions culturelles sont proposées, pour un total de 2 280 heures, qui constituent des opportunités de nouveaux apprentissages et d'expériences culturelles pour les plus de 190 000 élèves du réseau municipal d'éducation.

3.2. Évaluation

Le suivi et l'évaluation sont effectués par le biais de réunions systématiques entre les secrétariats municipaux de la culture et de l'éducation, d'un dialogue permanent et de conseils aux bénéficiaires, de l'utilisation de formulaires de suivi, et de la gestion de l'information et des réseaux sociaux.

Les résultats sont les suivants : adhésion de 43% des institutions et 82% des bénéficiaires ; 12 réunions de planification avec la participation de 443 bénéficiaires et partenaires ; une participation moyenne de 11% des étudiant-e-s, dans les 9 régions administratives de Belo Horizonte..

LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES PROPOSÉES, LE DIALOGUE ÉTABLI ENTRE LES ÉCOLES ET LES BÉNÉFICIAIRES, ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA NOTION DE TEMPS ET D'ESPACE, ONT FAVORISÉ L'ÉTABLISSEMENT DE LIENS D'APPARTENANCE.



3.3. Facteurs clefs

La gestion du programme a permis d'accorder des subventions aux espaces culturels, contribuant à maintenir les espaces pendant la période de pandémie et réduisant leur possibilité de fermeture définitive. Un autre point important a été l'articulation avec le Secrétariat municipal de l'éducation, dans le lien intersectoriel entre la culture et l'éducation.

3.4. Continuité

Le programme « LAB à l'école » suit les exigences légales de la loi 14.017/2020, connue sous le nom de loi Aldir Blanc. Son processus de mise en œuvre se termine le 30 juin 2022. Cependant, la structure de gestion du programme est liée à un autre programme du SMC, appelé « *Articulación Cultura y Aprendizaje – CULTAA* » (Articulation Culture et Apprentissage – CULTAA). Ainsi, la proposition consiste à reproduire l'expérience du « LAB à l'école » au regard des autres mécanismes de promotion de l'économie culturelle, en plus d'élargir l'offre coordonnée d'activités non seulement pour le réseau d'éducation de base, mais aussi pour d'autres domaines de la gestion municipale, comme cela se produira en 2023 avec la loi Paulo Gustavo – LPG (loi complémentaire n° 195 du 8 juillet 2022) qui vise à soutenir les créateur-riche-s culturel-le-s face aux défis de la pandémie de Covid-19.

4. Autres informations

Belo Horizonte a été candidate à la cinquième édition du Prix International « CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (février – juin 2022). En septembre 2022, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été réalisée par le Secrétariat Municipal de la Culture, Municipalité de Belo Horizonte.

Contact : [gab.smc \(at\) pbh.gov.br](mailto:gab.smc(at)pbh.gov.br)

Site web : pbh.gov.br/leialdirblanc